

# CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

**Qui pour  
sauver les  
employés  
de la société  
Handling en  
détresse ?** P.4



## Retour sur les circonstances du décès de Dominique ALIZIOU

PP.4-5

**Honneurs à la mémoire de feu Dominique Aliziou,  
Directeur de la publication et Fondateur du  
Journal Chronique de la Semaine**

PP.5,7

Les langues se délient par rapport à la  
prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo

**Pourquoi la Dynamique Kpodzro  
n'a-t-elle pas poursuivi Xana  
avant la sortie de celui-ci ?** P.3



Agbéyomé Kodjo



Xana Sadjo-Hetsu

Les Togolais toujours dans  
l'attente de la nomination d'un  
nouveau premier ministre

**Déjà des noms des  
personnalités circulent  
comme pressenties** P.4

**La Compagnie Energie  
Electrique du Togo a  
un nouveau DG** P.2

# SOS : qui pour sauver les employés de la société Handling en détresse ?

**Grogne des employés de la société Handling, opérant à l'aéroport international de Lomé. Accablés par la « surexploitation » et des licenciements abusifs, ces employés brisent le silence en bravant la terreur à eux imposée par leur employeur et en appellent à l'intervention des plus hautes autorités à leur secours.**

Créée par décret en avril 1997, la Société Togolaise de Handling (ST Handling), la seule société d'assistance des vols au sol, a engagé des centaines d'agents qualifiés et dynamiques afin de bien assurer son cahier de charge vis-à-vis de ses partenaires. Un travail que font à merveille ces agents qui malheureusement subissent des traitements déplorables de la part des premiers responsables de ladite société.

En effet, les attributions de ces agents sont entre autres : l'enregistrement des passagers, de leurs bagages, le tri des bagages selon leurs destinations, leur chargement à bord des vols, l'embarquement des passagers, le nettoyage dans les avions, la vidange, le par-

king, le repoussage des avions, le traitement des colis de Fret et les vols cargos (DHL ETHIOPIAN AIR France...). Nonobstant le stress, les risques liés à ces travaux et l'absence de primes (nuits, risques, jours fériés), des employés de la Société Togolaise de Handling (ST Handling) de l'aéroport international de Lomé font permanemment l'objet d'intimidations et de menaces de licenciement. « Tous ces services, nous les offrons à toutes les compagnies qui viennent à l'aéroport de Lomé. Malgré les chiffres d'affaires importants que réalise cette société, nous travaillons dans des conditions vraiment déplorables. Nous travaillons les nuits sans aucune prime de nuit, nous travaillons dans un lieu à haut risque sans prime



de risque non plus, nous sommes au service tous les jours fériés et les weekends sans aucune prime. C'est dans ce calvaire qu'on nous empêche également de parler sous peine d'être virés », s'est lamenté à notre Rédaction un agent de la société Handling sous couvert de l'anonymat. « Les licenciements abusifs du personnel nous ont conduits à adhérer à un syndicat, ce qui n'a pas été du goût du DG et du directeur des Opérations qui nous menacent nuit et jour de licenciement »,

a-t-il poursuivi. A en croire cet employé, ces deux premiers responsables de la société Handling, hostiles à l'adhésion syndicale de leur personnel, ont organisé des rencontres régionalistes pour demander à leurs frères de se désolidariser de cet esprit de revendication en déclarant en substance : « vous êtes là en tant que portefaix. Quelles meilleures conditions réclamez-vous ? ». Face à cette situation inadmissible, « nous aimerions passer par votre canal pour dénoncer ces faits

abusifs que nous inflige notre hiérarchie et interpellé par la même occasion les plus hautes autorités de notre pays, les inspecteurs du travail et les associations de la société civile à intervenir pour faire entendre raison à l'administration de la société Handling », a conclu notre interlocuteur visiblement dépassé par les conditions désastreuses de son lieu de travail.

Notons que les préoccupations de ces employés maltraités se résument à l'amélioration de leurs conditions de travail : respect de la dignité humaine, instauration des primes de risques, d'heures supplémentaires, de jours fériés, et l'amélioration de l'environnement du travail notamment.

Daniel A.

## La Compagnie Energie Electrique du Togo a un nouveau DG

Un nouveau directeur général (DG) vient d'être nommé à la tête de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) le 19 mai dernier. Il s'agit de M. Santiagou Laré Diog-Bath qui succède ainsi à M. Paul Kakatsi Mawussi qui dirigeait la société depuis 2016. Selon certaines sources, l'ancien directeur général serait limogé pour cause d'insuffisance de résultats, notamment des difficultés liées au règlement des factures vis-à-vis des fournisseurs, à l'instar du Nigeria.

M. Santiagou Laré Diog-Bath, le nouveau DG de la CEET, un jeune patron discret, au parcours qui force respect et admiration.

DG, depuis novembre 2017, de BBOX Capital Togo, filiale togolaise des groupes Electricité de France (EDF) et BBOX Ltd, principal partenaire privé du gouvernement togolais dans le secteur off-grid, électrifiant les ménages ruraux avec des solutions solaires, il a dirigé auparavant la société Contour Global Togo SA, une centrale thermique américaine d'une capacité de 100 MW.

Aujourd'hui, le principal défi du Togo reste l'autonomie sur le plan énergétique et la garantie de l'électricité fiable et abordable. Le Togo, à travers la CEET, devra diversifier les sources d'énergie, en particulier en privilégiant les énergies propres et renouvelables, conformément à la volonté affichée du chef de l'Etat d'approvision-



**Santiagou Laré Diog-Bath, nouveau DG**

ner tous les ménages en électricité à l'horizon 2030.

A 44 ans, Santiagou Laré Diog-Bath a un parcours très riche et a occupé plusieurs postes de responsabilités. La fraîcheur et la vigueur de son âge constituent un espoir, autant que sa connaissance du domaine de l'énergie électrique.

Sa nomination n'est donc pas le fruit d'un hasard. Elle intervient aussi à un moment crucial où tous ces challenges s'entrecroisent. Le nouveau DG devra rendre la compagnie plus attractive dans un environnement d'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Le nouveau patron de la CEET devra assumer tout l'héritage de la compagnie, tout en préparant sa mue.

Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Dakar option finance - audit - contrôle de gestion en 1995, il est passé par plusieurs autres compagnies de renom dont Contour Global Togo SA, la compagnie aérienne ASKY où il a été chef de départe-

ment finance et contrôle de gestion, Total Togo et Mobil Oil Togo où il a occupé également des postes de responsabilité.

Il totalise 17 années d'expérience dans des multinationales opérant dans divers secteurs.

Notons que la mission de la CEET est d'assurer le service public de distribution et de vente de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire national dans le respect des normes en vigueur dans la production, le transport et la distribution d'électricité.

Carole AGHEY



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication par intérim**  
**TCHAOU Dao Kossi**  
**90 10 20 72**

**REDACTION**

Carole AGHEY  
A. KAPO, B. Talom.  
D. Legrand  
Daniel ASSOTE  
KOUGBEADJO Aaron  
(Stagiaire)

**Imprimerie SDR**  
**Tirage : 2000 ex.**

## COMMUNIQUÉ

Dans la poursuite de la mise en œuvre de la gratuité de la tranche sociale eau, en soutien aux ménages à faible revenu, décidée par le chef de l'Etat pour la riposte à la pandémie du Coronavirus, la consommation d'eau potable aux bornes fontaines et kiosques à eau est rendue gratuite pour tous les usagers, pendant l'état d'urgence sanitaire allant d'avril 2020 à juin 2020.

Il est constaté que, malgré les dispositions prises par la TdE pour traduire dans les faits la décision du gouvernement de rendre gratuite la prise d'eau aux bornes fontaines publiques pendant l'état d'urgence sanitaire, certains gérants, en complicité avec certains CDQ, se livrent clandestinement à la vente de l'eau potable à la population. La TdE rappelle à la population que, sur les instructions du chef de l'Etat, **la prise de l'eau aux bornes fontaines est gratuite sur toute l'étendue du territoire national pendant la période de l'état d'urgence sanitaire**

Par conséquent la TdE invite instamment la population à **ne pas payer l'eau aux bornes fontaines jusqu'à la fin juin 2020** et à dénoncer tout gérant contrevenant en composant les numéros verts gratuits suivants :

• Pour Lomé et ses environs : 91133333 / 91134444 / 92233333 / 92284444

• Pour les régions Maritime et des Plateaux : 91135555

• Pour les régions Centrale, de la Kara et des Savanes : 91136666

La TdE prévient que tout contrevenant s'expose aux sanctions disciplinaires et à la rigueur de la loi

La TdE en appelle à la vigilance de tous les citoyens et au respect scrupuleux des gestes barrières pour lutter contre la propagation de la pandémie au COVID-19

**« Ensemble, préservons l'eau, sources de vie »**



Compagnie Togolaise des Eaux S.A. - Siège Social : 15, Avenue de la Liberté BP 1011 - Tél : (+229) 22 21 34 01 - (+229) 22 21 58 83 - Fax : (+229) 22 21 46 13 - Lomé - TOGO

Les raisons de reprendre !

Le 27 mars 2020, il a plu à Dieu de rappeler le Directeur de la Publication du journal Chronique de la Semaine, ALIZIOU Essodina Dominique. Le Togo venait ainsi d'enregistrer officiellement son tout premier décès lié à la maladie de la pandémie à Coronavirus. Son décès a été un véritable choc pour sa famille, pour la presse et encore plus pour son équipe de rédaction. La déferlante, à charge comme à décharge, qui s'en est suivie sur les réseaux nous permet de dire, sans nous tromper que toute la nation a été affectée par cette brusque disparition.

Sans polémiquer autour des commentaires désobligeants des uns et des autres ainsi que les images et vidéos insupportables qui ont circulé sur la toile, les prétendus dépositaires de la boussole des valeurs démocratiques, de la liberté d'expression et d'opinion ont vite fait d'afficher leurs limites en estimant pourfendre la mémoire de l'illustre disparu. A Voltaire de nous dire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire »

Qu'à cela ne tienne ! Vu le contexte actuel du COVID-19, surtout les conditions de travail de la presse privée en général et de la presse écrite en particulier à l'épreuve du numérique, personne ne pouvait parier sur la reprise des activités du journal. Nous retenons du «tumulte» que le décès du DP a provoqué que Chronique de la Semaine à fait du chemin dans le débat sociopolitique de notre nation. Un acquis qu'il faut absolument préserver. Une nouvelle direction suppose à priori un changement de méthodes et de stratégies. Certes, le management va changer mais nous rassurons tous les partenaires du journal que la ligne tracée par le directeur fondateur sera maintenue dans le respect du triptyque journalistique à savoir : Equité, Impartialité et Transparence dans le traitement de l'information.

C'est le lieu de remercier les plus hautes autorités de ce pays, les organisations patronales de la presse, l'OTM et l'UJIT ainsi que les fidèles lecteurs de Chronique de la Semaine, pour le soutien apporté à ALIZIOU au cours de sa maladie et leur accompagnement post mortem.

Aux annonceurs, le journal Chronique de la Semaine sera toujours disposé à rendre un service de plus en plus professionnel dans le respect des clauses qui régissent le partenariat en vigueur.

Reprendre est donc un devoir pour l'ensemble de la rédaction pour honorer la mémoire de l'illustre disparu, un devoir de défendre ses idées et enfin un devoir d'informer les Togolais et d'apporter un autre regard sur les grandes questions de développement socioéconomique, culturel et politique de notre pays le Togo, dans la paix et la justice sociale. C'est aussi ça la démocratie !

La rédaction

Les langues se délient par rapport à la prétendue victoire d'Agbéyomé Kodjo  
Pourquoi la Dynamique Kpodzro n'a-t-elle pas poursuivi Xana avant la sortie de celui-ci ?

*Après plus de deux mois et demi de contestations puérides des résultats officiels du scrutin du 22 février qu'elle affirme avoir remporté et des agitations inutiles qui n'ont fait que confirmer tout le mal qu' on pense d'elle, la Dynamique Kpodzro vient d'être mise à nu par le cerveau de l'équipe de compilation, des procès-verbaux. Au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 13 mai 2020, ce dernier a affirmé « avec conviction et certitude » que cette Dynamique ne dispose d'aucun élément pour prouver la victoire de son candidat. Piqués au vif et déterminés à prendre les Togolais pour ce qu'ils ne sont pas, des responsables de cette dynamique, montent à leur tour au créneau pour divertir l'opinion de l'essentiel et ceci avec des accents peu convaincants. Ils menacent de poursuites judiciaires, le technicien indélicat qui a osé mettre leur secret dehors.*

Selon un homme d'Etat togolais de vénérée mémoire, le mensonge se lève tôt mais la vérité finit toujours par le rattraper, voire le dépasser. Il nous souvient en effet qu'au lendemain du scrutin présidentiel du 22 février, avant midi, la Dynamique Kpodzro et son candidat ont créé l'événement en remerciant vivement les populations togolaises pour les suffrages exprimés en sa faveur.

A l'en croire, les chiffres qui lui parvenaient ce jour-là, des différents bureaux de vote, indiquaient que son candidat était largement en tête dans le grand Lomé et dans la région maritime et avait réalisé de bons scores dans les autres régions du Togo. La Dynamique Kpodzro a dénoncé en outre ce qu'elle appelait des irrégularités dont des «bureaux de vote fictifs», des procurations «irrégulières» et des «bourrages «d'urnes, entre autres. «Je serai le président du Togo dans les prochaines semaines », a lancé Agbéyomé Kodjo face à la presse en son domicile.

Par la suite, fort de cette déclaration ne reposant sur aucun fondement, le candidat Agbéyomé Kodjo qui sera déclaré perdant par les résultats provisoires officiels rendus publics très tard dans la nuit de ce dimanche 23 février 2020, a poussé l'outrecuidance de nommer un premier ministre chargé de composer un futur gouvernement et de poser des actes d'insoumission et de rébellion qui lui ont valu la levée de son immunité parlementaire et sa traduction devant les tribunaux. Et dans la foulée, il a appelé à des soulèvements populaires en vue de la manifestation de ce qu'il appelle la vérité des urnes. Mais les Togolais à qui les réalités de l'heure n'échappaient pas, n'ont nullement daigné répondre à cet appel à l'exception de quelques badauds qui avaient fait le déplacement par curiosité.

Depuis Agbéyomé Kodjo a lancé une campagne médiatique autour de sa supposée victoire qui a dépassé les frontières togolaises pour induire en erreur, l'opinion internationale. Mais mal lui en prit, la diplomatie



Agbéyomé Kodjo



Xana Sadjo-Hetsu

togolaise qui veille au grain a tôt fait d'édifier cette opinion sur les réalités de l'heure au Togo sur ce plan. En dehors de la cour constitutionnelle qui a débouté Agbéyomé Kodjo de ses prétentions pour manque de preuves, c'est le cerveau de l'équipe de compilation des PV, pour la Dynamique Kpodzro qui aujourd'hui déclare à la face du monde que lui Agbéyomé ne dispose d'aucun élément pour prouver sa victoire.

Ainsi autoproclamé démocratiquement élu président lors de la présidentielle du 22 février sur la base des résultats compilés, Agbéyomé Kodjo vient d'être démenti par Xana Sadjo-Hetsu, cerveau de l'équipe de compilation des PV bureau de vote par bureau de vote, pour la dynamique Kpodzro, qui le soutient. « J'affirme avec conviction, certitude que la dynamique Monseigneur Kpodzro n'a aucun élément en sa possession pour prouver la victoire de son candidat. Dans la soirée du 22 février la dynamique n'avait rien encore en sa possession, même jusqu'au lundi 24 février elle n'avait aucune preuve. J'ai été surpris depuis la chambre d'hôtel où je me suis caché qu'il (Agbéyomé Kodjo) s'est autoproclamé président (...) mais j'ai dû garder un silence », a-t-il déclaré avant d'ajouter, « Ils n'ont pas de commencement de preuve. Le recours devant la Cour constitutionnelle n'est que de la pure littérature, et pourtant on a promis aux Togolais des résultats ».

En clair, ces révélations viennent contredire carrément les affirmations de la Dynamique Kpodzro qui, dès la fermeture des bureaux de vote le 22 février, criait la victoire de son candidat qui serait créditée

de 66% des suffrages sans pour autant être capable de présenter les preuves. Ce qu'a confirmé la Cour Constitutionnelle le 3 mars lors de la proclamation des résultats définitifs en rejetant les recours du candidat.

On comprend que face à ce revirement inattendu de situation, les chantres de la Dynamique, piquent une sainte colère pour couvrir d'opprobres ce technicien qui a eu la témérité d'ouvrir la boîte de pandore.

Très remontée, une source proche de la dynamique dénonce des « déclarations mensongères » et menace d'intenter des actions en justice contre le technicien Xana pour « diffamation » et « espionnage ». « C'est un faux-type et ce qu'il dit n'engage que lui », souligne-t-elle. « Personne ne le connaissait à la Dynamique Monseigneur Kpodzro. C'est à l'approche des élections présidentielles du 22 février 2020 qu'il est allé rencontrer le directeur de cabinet du président Agbéyomé Messan Kodjo pour lui proposer son service en informatique », explique Thomas Nsoukpo. Cet opposant membre de la dynamique Kpodzro, précise que Xana n'a participé à « aucune » des réunions stratégiques de la dynamique. Un membre influent de la Dynamique Kpodzro est allé jusqu'à menacer de poursuites le technicien pour escroquerie. Ce qui suscite des interrogations sur la version de cette Dynamique.

En effet si tel est que Xana Sadjo-Hetsu. a réellement escroqué la Dynamique en empochant des sous pour un travail qu'il n'a pas exécuté, pourquoi attendre les révélations accablantes de ce dernier pour se mettre en branle ?

Le scrutin s'étant déroulé depuis le 22 février, n'est-ce pas étonnant que cette Dynamique ne se décide à poursuivre son "escroc" qui n'a pas rempli son contrat, que maintenant ? Lorsqu'il s'était agi de poursuivre l'assemblée nationale dans le dossier de la levée d'immunité parlementaire de son candidat a-t-elle mis tant de temps ?

Officiellement, Agbéyomé Kodjo est crédité de 19, 46% des suffrages lors de la présidentielle contre 70,78% pour Faure Gnassingbé, président réélu, investi le 3 mai 2020. Il est aujourd'hui démontré que la contestation farouche de ces résultats de la part du candidat Agbéyomé et sa Dynamique Kpodzro qui a failli provoquer des incidents diplomatiques entre le Togo et une puissance économique et militaire, ne repose sur aucun fondement, selon le cerveau de l'équipe de compilation des résultats. Un adage africain dit que si le tabouret sur lequel on est assis dit qu'on a pété, il est impossible d'apporter la contradiction. Plus que jamais, les langues se délient autour du candidat Agbéyomé et de sa Dynamique. Après Xana Sadjo-Hetsu à qui le tour de demain ?

Le Togo étant un pays de droit, personne ne saurait empêcher la Dynamique Kpodzro d'intenter des poursuites contre qui elle veut, quand elle veut dans ce dossier. Espérons que cette fois-ci, elle parvienne à fournir au tribunal, les preuves de sa victoire qu'elle n'a pu produire devant la Cour constitutionnelle et qui n'existent pas, selon Xana Sadjo-Hetsu.

D. Legrand

# Retour sur les circonstances du décès de Dominique ALIZIOU

**Deux mois après sa disparition, les causes réelles du décès du directeur de publication (DP) de votre journal Chronique de la Semaine, Dominique ALIZIOU, restent toujours un véritable mystère insondable pour sa famille et ses proches. Il a été déclaré atteint et mort de Coronavirus par les médecins traitants relayés par le gouvernement, mais le film de ses dix derniers jours sur la Terre de nos aïeux suscite, à ce jour, des interrogations et des doutes sur la véracité de son bulletin médical de décès.**

Rentré de Belgique le lundi 16 mars 2020 après une mission de deux semaines, avec un malaise respiratoire et un rhume ordinaire (*Tous ceux qui l'ont côtoyé savent qu'il traîne souvent une rhinite*), feu Dominique ALIZIOU a été soumis, à sa descente d'avion à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé, à la prise de température instituée dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19. Ce test s'est révélé normal, lui donnant ainsi la possibilité de rentrer chez lui pour se mettre en quarantaine

pendant 14 jours.

## Du diagnostic au décès

Pour venir à bout de son rhume qui l'affaiblissait au fil des jours, le DP de Chronique de la Semaine s'était rendu, accompagné de son épouse, le vendredi 20 mars 2020, au centre de santé de Lomé (Wetrivi Kondji) auprès de son médecin pour se faire traiter. Il avait aussi subi des examens médicaux, y compris celui de COVID-19. Après ce traitement, il avait regagné son domicile le même jour.

C'est dans la journée du dimanche 22 mars 2020



Feu Dominique ALIZIOU

qu'il reçut un coup de fil de l'équipe médicale affectée à la prise en charge des malades COVID-19, lui annonçant qu'il était testé positif au coronavirus, cette pandémie qui frappe le monde entier. On lui annonça qu'il devrait être conduit au CHR Lomé Commune où sont convoyés les cas positifs et actifs de COVID-19. Malgré son hési-

tation à accepter cette proposition, puisque sa santé s'améliorait déjà, Dominique fut rassuré d'une meilleure prise en charge par la cellule médicale mise sur pied par le gouvernement. C'est dans cette confiance qu'il accepta la proposition. A l'heure convenue, des agents de santé allèrent le chercher à son domicile pour le conduire à l'hôpital de Kégué tard dans la nuit de ce dimanche.

Selon les informations recueillies de plusieurs sources, du dimanche 22 au mercredi 25 mars, Dominique n'avait pas reçu de soin. Une thèse confirmée par le Prof IHOUE Watèba dans une émission le même mercredi 25 mars sur la TVT. En effet, répondant à une question sur le protocole de soin utilisé au Togo, le Prof IHOUE Watèba, invité de l'émission, avait expliqué que le Comité de gestion de la riposte à la pandémie au COVID-19 venait de recevoir seulement 20 boîtes d'Hydroxyde de Chloroquine. « Ces boîtes seront uniquement utilisées pour des cas critiques. Les cas critiques, nous en avons trois dont le journaliste », avait-il précisé. Les soins ont véritablement commencé le mercredi alors que Dominique avait des difficultés respiratoires. Selon nos sources au sein de l'hôpital, il était arrivé au CHR-LC au moment où le comité de gestion de la riposte était à ses débuts et dans le balbutiement du protocole à adopter, le tout doublé d'un manque cruel de matériels et équipements de soins appropriés.

Après son admission depuis le 22 mars à l'hôpital, c'était le jeudi 26 mars 2020 que l'information fut propagée par les réseaux sociaux. La suite, on la connaît, les choses sont allées très vite. Ce jeudi, veille de son décès, la santé du DP ne présentait pas un état particulièrement critique, à en croire la famille. Il avait même supervisé jusque tard dans la nuit, depuis son lit d'hôpital, les travaux de bouclage de la parution n° 560 de son journal. Ce même jeudi, sa femme lui avait rendu vi-

sité dans la journée et n'avait pas remarqué de signes de quelqu'un qui allait être déclaré mort en moins de 24 heures.

Pourtant, le vendredi 27 mars, contre toute attente, ce fut sur les réseaux sociaux que la famille découvrit, à travers des postings d'images insupportables et dénuées de tout respect de la dignité humaine, que le directeur de Chronique avait fait une crise et qu'il était agonisant. Aux environs de 15 heures, il n'avait pas résisté à la rechute et rendit l'âme.

Contrairement aux informations publiées sur les réseaux sociaux, selon lesquelles Dominique aurait été enterré dans des conditions inhumaines ou faisant croire que ce seraient certains confrères qui auraient pris des dispositions pour une sépulture digne, la famille indique que Dominique ALIZIOU a été bien enterré au cimetière de Bé Kpota, certes nuitamment, mais en présence de cinq membres de sa famille dans un cercueil fourni par la Mairie via les services du CHR-LC. Dominique Essodina ALIZIOU n'était pas immortel, il pouvait mourir à tout moment, en tout lieu, de toute maladie ou de toute autre cause. « La maladie à Coronavirus qui aurait emporté Dominique ALIZIOU, est-elle différente de celle des autres victimes de par le monde ? ». C'est la question que tout le monde, du moins sa famille et ses proches se posent.

## L'hypothèse d'une conspiration

De son retour de mission de Belgique jusqu'à son transfert au CHR-LC, Dominique ALIZIOU avait passé une semaine (du 16 au 22 mars) avec sa famille et reçu plusieurs visites de parents, amis et confrères journalistes. A ces diverses occasions, il avait serré la main à ses visiteurs qui ont passé de longues heures de causerie, partagé un repas ou pris un pot avec lui sans précautions particulières de protection.

Dès l'annonce du résultat de son test au COVID-19, toutes les personnes contacts s'étaient aussitôt mises en isolement chez elles. Jusqu'à ce jour, aucune d'entre elles ne présente de symptômes liés à la maladie.

Son médecin qui était le premier à lui administrer des soins sans aucune mesure particulière de protection contre la maladie à Coronavirus, se porte très

Les Togolais toujours dans l'attente de la nomination d'un nouveau premier ministre

## Déjà des noms des personnalités circulent comme pressenties

**Depuis l'investiture de Faure Gnassingbé, président démocratiquement élu le 3 mai dernier pour un nouveau mandat, les Togolais attendent dans la fébrilité, la démission du premier ministre Sélom Klassou suivie de la nomination d'un nouvel autre par le Chef de l'Etat, en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. Curieusement, à ce jour, au sommet de l'Etat rien n'est entrepris et qui augure de l'imminence d'un tel événement. Plus que jamais, le sujet cristallise les débats. Et des noms des personnalités politiques et administratives défrayent la chronique comme étant pressenties à ce poste. D'aucuns sont allés jusqu'à publier sur les réseaux sociaux que Sélom Klassou a présenté au Chef de l'Etat sa démission et celui de son gouvernement en début de week-end dernier.**

En effet vendredi dernier, pendant de longues heures, sur diverses plateformes d'informations, la démission du premier ministre Sélom Klassou a fait le tour avant d'être démentie par des sources s'autoproclamant dignes de foi. Si on en arrive là, c'est que véritablement, le problème devient préoccupant. Comme l'attente devient interminable, des noms des personnalités politiques et ou administratives ont commencé par circuler comme des pressenties au poste de premier ministre. Il s'agit entre autres, du président du MCD, Me Mohamed Tchassona et de l'actuel ministre du commerce, Kodzo Adédzé.

Pour Me Tchassona qui dispose des qualités requises pour assumer les charges de Chef de l'Exécu-



Sélom Klassou, PM

tif, on peut craindre que son origine lui pose un petit problème. En effet au Togo, depuis la création du poste de premier ministre au lendemain de la conférence nationale de 1991, selon une règle non écrite, la primature est toujours dirigée par un originaire du Sud du pays. Me Tchassona étant originaire de la préfecture de Tchaoudjo, située dans le nombril du Togo, il est assimilé à un nor-

diste. Mais Faure Gnassingbé qui ne finit pas de nous surprendre peut ne pas sacrifier à cette tradition pour son nouveau mandat.

Pour ce qui est de Kodjo Adédzé, un haut cadre du parti et de l'administration togolaise, il ne manque pas non plus d'arguments pour occuper ce poste. Son ascension fulgurante au sein de l'appareil de l'Etat ces dernières années militent à suffisance en sa faveur.

En définitive, la primature ne doit pas être destinée exclusivement aux ressortissants d'une partie du pays. C'est un poste stratégique qui requiert beaucoup de doigté que seuls les méritants doivent occuper. Pour l'heure la grande règle est de faire preuve d'une participation agissante à la mise en œuvre du programme politique adopté par la représentation nationale à la prise de fonction.

Que ce soit Me Tchassona, Kodjo Adédzé ou les autres, l'essentiel pour les Togolais c'est de voir un nouveau gouvernement mis en place en vue de la mise en œuvre pleine et entière du programme de société vendu par Faure Gnassingbé aux électeurs et sur la base duquel il a été élu et sera évalué par les populations.

D. Legrand

# Retour sur les circonstances du décès de Dominique ALIZIOU

Suite de la page 4

bien et continue de mener sans souci ses activités quotidiennes.

Le plus étonnant, c'est que celui qu'on a déclaré mort du contagieux COVID-19, a vécu pendant sept jours, du 16 au 22 mars, avec six membres de sa famille dont ses trois enfants auxquels il a fait des câlins, et surtout son épouse avec laquelle il a partagé le même lit pendant toute cette période. Par ailleurs, il a touché les mêmes poignets des portes, les télécommandes, utilisé les mêmes toilettes que sa femme et partagé beaucoup d'autres choses encore avec toute sa famille.

Pourtant les tests au COVID-19 effectués sur tous les six (6) contacts directs après quatorze (14) jours de son décès sont négatifs. Pour plus d'assurance, tout ce monde a subi un nouveau test après le 28<sup>ème</sup> jour, soit 14 jours après le premier test. Les résultats sont toujours négatifs. Pour avoir le cœur net, un test supplémentaire a été fait quelques jours après le deuxième et les résultats se sont encore une fois révélés négatifs.

Par ailleurs, Dominique ALIZIOU avait effectué une mission officielle avec des confrères et d'autres personnes. Le mystère est que per-

sonne n'a manifesté, à ce jour, la maladie à Coronavirus. En marge des objectifs de la mission, Dominique avait rencontré un grand nombre de personnalités de la diaspora togolaise aussi bien en Allemagne qu'en Belgique où il avait d'ailleurs passé quelques jours en famille avec son cousin, la femme de celui-ci et leurs enfants. Jusqu'au moment où nous écrivons cet article, aucun signe de cette pandémie n'est enregistré chez ce beau monde. Comment cela peut-il être possible quand on sait que cette maladie est HAUTEMENT CONTAGIEUSE?

Nous avons appris, de sources hospitalières que le jeudi 26 mars, veille sa mort, après les premiers soins, un test de contrôle au COVID-19 fut fait à ALIZIOU Dominique et se révéla négatif. La question alors est de savoir comment un seul jour de soin peut suffire à éliminer le virus ? Ou encore, comment le premier test a-t-il été fait pour conclure à un résultat positif ?

Selon nos sources, un autre test était prévu pour le samedi 28 mars et si ce test était négatif, Dominique aurait été libéré pour lui permettre de poursuivre les soins spécifiques à l'insuffisance respiratoire. Malheureusement, le compte à rebours s'arrêtera le vendredi 27 mars 2020.



A l'annonce de son décès, aucun membre de la famille n'a été officiellement informé par les services de santé du CHR-LC. C'est par les réseaux sociaux que la famille a appris la nouvelle. Comment comprendre que personne n'ait pensé à saisir la famille alors que celle-ci était toujours en contact avec le corps soignant ?

A l'annonce du décès, les cinq (5) membres de la famille qui se sont présentés à l'hôpital aux environs de 21 heures, ont souhaité voir le corps avant le départ pour le cimetière. Ce qui fut accepté dans un premier temps avec la condition que ce soit une seule personne qui s'habille en combinaison de protection pour voir le corps et au besoin faire des photos pour permettre à la famille de faire le deuil après. Mais quelques minutes après, ce fut un

volteface : il est demandé aux représentants de la famille de plutôt se pointer à l'entrée sud du CHR-LC (vers la route qui mène à l'Assemblée Nationale) où l'ambulance transportant le corps devrait marquer un arrêt pour leur permettre de voir la dépouille. Sous le choc, la famille accéda quand même à cette nouvelle condition, l'essentiel pour elle étant d'arriver à faire ses adieux à son fils. Mais contre toute attente, l'ambulance longea la clôture du CHR-LC et se positionna à l'entrée principale. Le temps pour la famille de se diriger précipitamment à ce niveau, l'ambulance démarra. On demanda à la famille de suivre au cimetière. La famille se demande pourquoi ce traitement étrange de la part des agents du CHR-LC? Tout compte fait, Dominique ALIZIOU a été bien enterré au cimetière de Bé

Kpota en présence de cinq membres de sa famille.

De toute évidence, il y a quelque chose qui ne va pas dans ce qui est arrivé à ALIZIOU Dominique. On le sait, le patron du journal Chronique de la Semaine était très critique à l'encontre de certaines organisations professionnelles dont le SYNPHOT (Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo). En plus un enregistrement audio attribué à l'homme politique Nicolas Lawson avait circulé, accusant Dominique ALIZIOU d'avoir saboté des initiatives de débrayage des agents de santé qui ne voulaient que les meilleures conditions de vie et de travail. Faut-il penser qu'il s'agissait ainsi d'un appel aux agents du CHR-LC à «finir le boulot» comme on le dit dans les films policiers ? Il est vrai que les prises de position de Dominique ALIZIOU faisaient des mécontents. Mais faut-il faire du journalisme avec complaisance ? Il appartient à tout le monde d'y répondre tout en ayant à l'esprit que la liberté d'expression et d'opinion est consacrée par notre Constitution et ne doit pas conduire au cimetière.

La rédaction

## Honneurs à la mémoire de feu Dominique Aliziou, Directeur de la publication et Fondateur du Journal Chronique de la Semaine

**Depuis le 27 mars 2020, un vent violent souffle sur la rédaction de votre journal, Chronique de la Semaine et dont toute l'équipe rédactionnelle peine à se remettre. En effet à cette date, il a plu au Tout-Puissant Créateur de rappeler à son affection, notre directeur de la publication et fondateur de cet organe, Dominique Aliziou, de retour d'une mission à Bruxelles, suite à une courte maladie. Cette disparition subite d'un journaliste farouchement engagé, qui prend toute sa part dans la lutte pour le bien-être de tous les Togolais, a tôt fait de créer un vide difficile à combler au sein de notre rédaction.**

L'idée de poursuivre l'aventure sans ce patron de presse n'ayant jamais varié dans ses convictions et toujours attaché à la culture de l'excellence jusqu'à son dernier souffle, n'enchantait personne. Elle paraissait plutôt difficilement acceptable. L'idée de ne plus l'entendre, s'indigner ou vociférer par rapport à un article mal écrit ou mal documenté, ne plus le voir faire des remontrances à un monteur pour un moindre manquement technique ou encore voler au secours d'un membre de la rédaction en situation, devient insupportable. Qu'il soit en colère ou pas, l'illustre disparu parvenait à entretenir une ambiance des plus cor-

diales au sein de la rédaction les jours du bouclage. Ce qui ne l'empêchait nullement, au besoin, d'en découdre proprement avec un rédacteur défaillant et de lui cracher les vérités qui fâchent, et ce, pour un meilleur fonctionnement de la rédaction.

Dans la nuit du 25 mars 2020, quand Dominique se battait encore contre la mort, il a eu le courage de lire tous les articles devant paraître le lendemain, 48 heures avant sa mort, et porter les amendements requis. C'était suite à son OK habituel que les calques avaient pu être tirés et remis à l'imprimerie pour l'impression et la publication du journal qui a paru le lendemain. Pour la première fois



Feu Dominique ALIZIOU

depuis la création de cet organe, Chronique de la Semaine a paru, le 26 mars 2020, sans le moindre article écrit par son directeur de la publication.

A l'annonce de sa mort le lendemain, survenue dans des conditions non encore élucidées à ce jour, si on s'en tient à la déclaration de sa famille (celle de son fils et de son cousin le notaire, notamment), les réactions plus ou moins enflammées suscitées par le triste événement, nous sont allées non seulement droit au cœur, mais

aussi nous ont édifiés sur la limite de l'approche du genre humain de la liberté d'opinion et d'expression acquise de haute lutte au Togo et du parcours des créatures du Tout-Puissant Créateur ici-bas. Un littérateur anglais a écrit que la vie est un théâtre où chacun vient jouer son rôle et disparaître. Dominique Aliziou, a-t-il complètement joué le sien avant de nous quitter si tôt ?

Toujours est-il que la rédaction de Chronique de la Semaine, encore sous le choc de cette disparition subite, en

ces moments de vives douleurs et après quelques semaines de deuil, s'engage à maintenir le flambeau mais sans au préalable, avoir rendu un vibrant hommage à cet illustre disparu qui a marqué la corporation des années durant, par ses convictions, ses analyses et ses prises de position diversement appréciées qui font de lui, un journaliste exceptionnel adulé par des admirateurs inconditionnels et combattu par des détracteurs irréductibles.

Le seul moyen de nous acquitter de ce devoir, est de rendre publics, les différents messages d'hommage à l'illustre disparu et les divers témoignages envoyés à notre rédaction ou publiés sur les divers canaux de communication.

Toute la rédaction de Chronique de la Semaine présente une fois encore, toutes ses condoléances à la famille éplorée et prie pour le repos de l'âme de l'illustre disparu. Que la terre lui soit légère !

La Rédaction



# TOUS SOLIDAIRES FACE AU COVID-19



## F CFA

**FRAIS SUR TOUS VOS  
PAIEMENTS DE FACTURE  
VIA *TM*oney AU \*145#**

**TOGOCOM  
CHANGE  
POUR VOUS**

Service client : 888 | 119  
 Togocel | Tgtmng  
 @togocel\_tg | @togotelecom1  
[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg) | [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)



  
**COMMISSARIAT GENERAL**  
 COMMISSARIAT DES SERVICES  
 GENERAUX

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
 Travail-Liberté-Patrie

**NOTE DE SERVICE N° 032 2020/ OTR/CG/CSG/DRHFP<sub>3</sub>**  
 Relative au réaménagement des horaires de travail

Suite au Communiqué du Gouvernement du 09 mai 2020 relatif au réaménagement des horaires du couvre-feu et de service dans l'administration, les nouveaux horaires de travail à l'Office Togolais des Recettes (OTR) sont de **08h00 à 16h00** de Lundi à Vendredi, jusqu'à nouvel ordre.

**Une pause d'une (01) heure est observée entre 12h30min et 13h30 min.**

Le Commissaire Général invite les Commissaires, chacun en ce qui le concerne, à veiller à l'application et au respect de ces horaires.

Fait à Lomé, le 12 MAI 2020

Le Commissaire Général p.i

  
**Philippe Kokou B. TCHODIE**

41, rue des impôts 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO  
 Tél.: +228 22 53 14 00  
 e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# De Jean-Paul Agboh, DP de Focus Infos

*Nous ne nous fréquentions pas à l'époque. Je venais d'arriver dans la corporation, en provenance d'une société d'avocats de la place. Pourtant, quand tu fus sollicité pour participer à une campagne calomnieuse de presse contre moi en contrepartie d'une « enveloppe », tu n'y avais pas donné suite. Des années plus tard, lorsqu'autour d'un verre et au détour d'une conversation je t'interrogeai sur cet épisode, tu fus d'abord surpris que je sois au courant. Ensuite, tu me confias : « je ne suis pas riche mais je ne suis pas obsédé par l'argent. Même si on ne se fréquentait pas, tu es un confrère. Et cela me suffit pour ne pas accepter ce bitos ». « Sais-tu qu'en plus ce jour-là, j'avais un gros besoin d'argent pour les funérailles d'un membre de ma famille ? Maintenant, il faut que tu me rembourses, avec les intérêts... », avais-tu ajouté, dans un éclat de rire.*

Voilà l'homme que tu fus, mon frère : joyeux, honnête, sincère et pas du tout vénal. Tout le contraire de la caricature du monstre décrit par la horde de vautours et de cafards, qui se sont précipités et agglutinés autour de ta dépouille encore froide, exultant de joie. Au mépris de principes universels, de nos valeurs traditionnelles, de la bonne éducation et de la décence. Et au nom d'un combat respectable mais fourvoyé, qui expliquerait tout, justifierait tout, même les comportements les plus abjects. Tous ces liseurs et chanteurs de ton oraison funèbre dans la bonne humeur et l'extase, font fi de cette certitude, implacable ; la seule à laquelle nous sommes confrontés, sans exception, à notre naissance : nous mourrons tous un jour. Toi, tu es parti en cette fin de journée du 27 mars au CHR de Kégué, emporté par le

COVID-19 qui a déjà tué plus de 60.000 personnes à travers le monde, indifféremment de leur appartenance politique, sociale, ethnique, etc. Tu as juste précédé tous ceux qui se délectent de ta disparition. Qui ne savent ni « quand », ni « où » ni surtout « comment » et dans quelles conditions ils te rejoindront. Qu'ils continuent à festoyer donc ! Tu ne fus pas un homme parfait ; qui l'est d'ailleurs ? Tu avais des défauts et des travers dont certains m'étaient insupportables. Mais tu n'aimais pas beaucoup qu'on t'en fasse le reproche. Comme la vie nocturne abreuvée de bières que tu affectionnais tant. Et tes réveils tardifs, qui faisaient de toi le lève-tard le plus célèbre de la corporation. Je me rappelle comme si c'était hier, ce rendez-vous que j'ai obtenu auprès d'un annonceur pour négocier un contrat de diffusion publicitaire pour nos

deux organes, et fixé sur un lundi à 8h. « Mon frère, dis à ton ami de décaler à l'après-midi le rendez-vous. 8H ? En plus un lundi, tu n'es pas sérieux... », m'as-tu déclaré, le plus sérieusement du monde. Ou encore ton absence inexcusable aux fiançailles d'un de nos plus proches amis, parce que fixées à 7h, un samedi. Tu étais aussi parfois obtus sur tes certitudes et certains de tes principes que je qualifiais de rétrogrades. Il n'empêche que tu fus un homme foncièrement bon et agréable. Dans un monde guidé par les intérêts et une corporation où l'hypocrisie se le dispute à l'insincérité, tu fus un exemple de ceux en qui on pouvait avoir confiance. Un allié avec lequel on pouvait aller à n'importe quelle bataille sans craindre la trahison ni le renoncement. Quand tu disais oui, c'était oui, sans arrières pensées ni calculs, autres que ceux que tu as exprimés de vive voix. Nous aimions à nous retrouver, souvent les vendredis soirs autour d'un bon plat de poulets à l'huile rouge, arrosé d'une bouteille de vin rouge. A commenter l'actualité et à refaire le monde. Parfois, le ton pouvait monter. Il nous arrivait même de nous quitter en désaccord, voire fâchés. Chacun attendant que l'autre fasse le premier pas. Mais cela ne durait pas longtemps ; on finissait toujours par se

retrouver le vendredi suivant. C'est sur la mémoire de cet homme qu'un déluge d'insultes et d'opprobres s'est abattu depuis le 27 mars dernier, proférées et jetées dans une attitude jouissive. Leurs auteurs, hérauts de la ligue de la vertu et de la coalition de la « bien-pensance », te font un procès en sorcellerie, te reprochant tes analyses et tes commentaires partisans. Quel abominable crime, en ce 21<sup>è</sup> siècle, dans un contexte de pluralisme politique et de libéralisation de l'espace public ! Seule la mort peut l'expier. Ignorants de bonne foi pour certains, de mauvaise foi pour la plupart : dans ton métier, si les principes consacrent les faits comme étant sacrés, ils disent des analyses et des commentaires qu'ils sont libres. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, tes pourfendeurs sont les mêmes qui campent les hérauts de la démocratie et de la liberté d'expression, deux valeurs visiblement à géométrie variable selon leur conception : eux peuvent causer, toi tu dois la fermer pour la seule raison que tu ne partages pas leur opinion. « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire » disait Voltaire au 18<sup>è</sup> siècle. Les redresseurs de torts et autres parangons de vertus aux citations célèbres faciles, semblent avoir oublié celle-ci.

Au demeurant, des cours de récréation aux pages Facebook des Togolais lambda de la diaspora, en passant par les marchés d'Akodesséwa ou de Mango, ou encore des maquis du quartier aux champs du paysan de Pagouda, la quasi-totalité des 7 millions de Togolais parlent peu ou prou de la politique. Et ont chacun son opinion. Par quel extraordinaire, tu serais le seul mon frère, qui plus est journaliste, à ne pas en avoir et à faire tes analyses. Ceux qui n'ont jamais péché, les immortels, t'ont jeté la première pierre. De ton vivant, tu ne t'es jamais offusqué des attaques contre toi, auxquelles tu avais d'ailleurs l'habitude de répondre avec de l'humour. Qu'il en soit toujours ainsi d'outre-tombe. C'est au jugement de ton Créateur, le seul qui vaille, que tu es désormais confronté. Qu'il soit indulgent envers toi et t'accueille dans sa demeure céleste. Quant aux obscurs procureurs et autoproclamés juges de la bonne cause, laisse tes amis leur répondre et la nature faire son œuvre. Veille sur ta famille, veille sur ta femme et tes enfants. Dominique, Faux Vo, tu me manques. Adieu mon frère. Repose en paix !

**Jean-Paul Agboh,**  
**DP de Focus Infos**

## Du Pasteur Edoh Komi

Dominique Aliziou , Cher regretté confrère  
J'avais un vif désir de te voir vaincre ce méchant virus lorsque je déployais mes ultimes efforts à travers les contacts téléphoniques avec les médecins soignants au centre de prise en charge CHR Lomé Commune.  
En effet, le jeudi, 26 mars 2020 dans la matinée, j'ai reçu un coup de fil d'une dame proche parente à Dominique Aliziou. D'une voix angoissante et désespérée, la dame me faisait part de la complication de l'état de santé de son frère et par conséquent elle demandait mon intervention auprès des médecins pour davantage des soins à lui être administrés. A cette sollicitude humanitaire d'une extrême urgence, j'ai répondu rapidement comme d'habitude. Aussitôt, j'ai appelé un médecin pour lui faire part de la dégradation du cas de Dominique Aliziou. Quelques instants après, le médecin m'a rappelé tout en me donnant leur méthode de travail et m'a rassuré de sa prise en charge. Le soir, sa sœur s'est montrée un peu

souriante parce que l'état de son frère s'est amélioré. On ne pouvait qu'espérer mieux sinon la guérison définitive.  
Nous en étions là quand le lendemain, 27 Mars à quelques minutes de la fin de la mi-journée, je reçois le coup de fil de la dame dans une voix tremblotante et engorgée , me demandant d'appeler les médecins au secours . A cette allure dans la confusion, au lieu des médecins, j'ai plutôt appelé le ministre de la santé mais en vain.\*Je lui envoie un message SMS  
«Urgence au CHR Lomé commune un patient à l'agonie mais seul le Dr Quist est avec lui. Prière mobiliser les autres médecins autour de lui. Il est vraiment à l'agonie au secours au secours. Pasteur Edoh Komi, mouvement Martin Luther King ». Même si le ministre ne m'a pas répondu directement, selon ma source, tout était rapidement mis en place pour donner la vie à Dominique Aliziou. Les médecins sont allés à son chevet et c'est sous les soins que Dominique Aliziou a rendu l'âme vers 16h 30. Triste et insupportable. Les 26 et 27 mars m'ont

conduit à certaines réflexions sur la prise en charge des personnes atteintes de Coronavirus dont le centre est érigé dans les locaux du CHR Lomé Commune. Ces réflexions, j'ai décidé de ne pas les mettre en public mais les échanger avec les personnes indiquées pour plus d'amélioration dans leurs tâches régaliennes.  
Cher défunt, feu Dominique Aliziou , j'aurais aimé que tu survives à ce mortel virus pour que nous continuons nos débats les plus houleux et suivis sur New World TV chaque jeudi soir avec notre excellent présentateur Samuel Nyahoui. Mais hélas, ton heure certainement a sonné et tu t'en es allé. Malgré nos opinions diverses sur plusieurs sujets, nous nous respectons mutuellement et aujourd'hui je pleure ta disparition. Il y a 24 ans je t'ai connu et notre amitié s'est davantage renforcée jusqu'à ton dernier souffle.  
Adieu très cher regretté.

**Pasteur Edoh Komi**

## De Évariste YAO KADANGA, hommage à un combattant

Hum ! Dominique ALIZOU le frère, le confrère et l'ami s'en est allé en ce jour comme bien d'autres avant lui vaincu par la pandémie du covid -19. Un ami et un combattant de la première heure est tombé les armes à la main.  
Je retiens mes larmes et me mets au garde à vous pour saluer ce grand soldat dont la plume aura tué la désinformation dont certains en avait fait le métier dans le seul but d'évincer le pouvoir en place. De celui que je pleure à chaudes larmes en ce jour, je retiens l'engagement, l'honnêteté, la rigueur, la combativité et surtout le patriotisme. Des valeurs qui, de nos jours, se perdent au sein de la jeunesse.  
Mon cœur saigne de douleur pour cette perte immense d'un talent sûr dans la corporation des journalistes. Mais Dominique, ce fut avant tout un père aimant, un mari fidèle et attentionné, un ami sur qui on pouvait compter en tout

temps et en tout lieu. Il n'en était pas pour autant un saint et personne en ce monde ne saurait lui jeter la première pierre pour cela. Il a œuvré utile; il a fait sa part et nous quitte malheureusement trop tôt. Ainsi meurent les grands hommes.  
En ce jour triste que la faucheuse covid-19 rend encore plus lugubre, j'adresse mes condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches et la mosaïque des journalistes du Togo et du monde qui l'ont connus. Et dans un suprême adieu, je salue l'homme et ses œuvres.  
Va mon frère et garde le bon entrain qui t'a toujours caractérisé. La mort c'est la vie. Adieu jeune frère. Tu as combattu le bon combat. Que la terre de nos aïeux te soit légère.

**Évariste YAO KADANGA,**  
**Journaliste, Consultant**  
**en Communication et Relations publiques.**

**La suite des hommages dans la prochaine parution**

**SAFER**



**Chers usagers de la route,  
merci de prévoir exactement  
le montant équivalent à votre  
redevance afin de réduire  
le temps d'arrêt au péage**

*Ceci est un message de la* **SAFER**

*Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier* **SAFER**

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli )*
- 📠 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél: (+228) 22 51 88 55*